

- **Direction générale de l'agriculture, des pêches et des produits alimentaires :** direction générale chargée de la commercialisation internationale de produits agricoles, alimentaires et de la pêche, ainsi que des aspects de la politique étrangère des activités de pêche canadiennes. Pour obtenir de plus amples renseignements, écrire à la Direction générale de l'agriculture, des pêches et des produits alimentaires (TAD), à l'adresse ci-dessus.
- **Mois canadien de l'exportation :** activité principale de sensibilisation et de promotion du Ministère qui a lieu chaque mois d'octobre. C'est une entreprise commerciale coopérative gouvernementale qui vise à sensibiliser davantage le public à l'importance de l'exportation. Carrefour Export, une série d'activités qui ont lieu partout au Canada, réunit des gens d'affaires canadiens et des délégués commerciaux canadiens du monde entier pour discuter des possibilités du marché. Les activités du Mois canadien de l'exportation atteignent leur apogée avec la présentation des Prix d'excellence à l'exportation canadienne à un certain nombre d'entreprises canadiennes qui se sont distinguées dans le domaine de l'exportation. Pour obtenir de plus amples renseignements, écrire à la Direction de la liaison et des projets spéciaux (TPL), à l'adresse ci-dessus.
- **Financement des exportations :** c'est l'un des facteurs clés de l'exportation à des marchés extérieurs hautement concurrentiels et de plus en plus complexes. Les exportateurs peuvent obtenir des conseils et de l'aide pour obtenir le financement nécessaire en écrivant à la Direction du financement des exportations, des projets d'équipement et des maisons de commerce (TPF).
- **Commerce de compensation :** autre forme de financement souvent recherchée comme solution de rechange ou pour compléter un financement plus traditionnel des ventes d'exportation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les tendances globales du commerce de compensation ainsi que des conseils sur la manière d'aborder les conditions qui s'y rapportent, communiquer avec la Direction du financement des exportations, des projets d'équipement et des maisons de commerce (TPF), à l'adresse ci-dessus.
- **Programme d'aide technique aux projets à frais recouvrables :** programme conçu pour fournir l'expertise du secteur public canadien aux clients étrangers sur la base du recouvrement total des coûts. Il est souvent utilisé pour soutenir les offres de projets canadiens à l'étranger. Pour obtenir de plus amples renseignements, écrire à la Direction du financement des exportations, des projets d'équipement et des maisons de commerce (TPF), à l'adresse ci-dessus.
- **Transports :** en cas de difficultés éprouvées au cours du transport de marchandises de l'extérieur au Canada ou vice-versa par n'importe quel mode de transport, il faut les signaler à la Direction des transports (TPT). Celle-ci veille à ce que les intérêts du commerce canadien soient représentés dans les accords de transports internationaux. Pour obtenir de plus amples renseignements, écrire à la Direction des transports (TPT), à l'adresse ci-dessus.

Le Secteur de la politique économique et commerciale est chargé d'élaborer et de mettre en application des politiques visant à favoriser les intérêts du Canada en matière d'économie, de commerce et d'aide internationaux. Le Secteur administre les programmes suivants qui intéressent les exportateurs :

- **Contrôles et permis d'exportation :** programme qui permet d'informer les exportateurs des exigences de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et qui traite les demandes de licences. De plus, le Secteur recommande des politiques relatives au contrôle des exportations du Canada pour des raisons de sécurité nationale, de politique extérieure ou d'approvisionnement. Pour obtenir de plus amples renseignements, écrire à la Direction du contrôle des exportations (ESE), à l'adresse ci-dessus.
- **Contrôle des importations :** programme qui permet d'informer les importateurs des exigences en matière de licences d'importation en ce qui concerne certains articles dans les domaines du textile et du vêtement, de l'agriculture et des chaussures, et qui traite les demandes de licences. De plus, le Secteur élabore des politiques relatives aux importations de certains produits au Canada. On peut obtenir des renseignements sur les produits assujettis au contrôle des importations en écrivant à la Direction générale des relations commerciales spéciales (ESD) à l'adresse ci-dessus.